

N'ATTENDONS PLUS POUR LANCER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Après une forte baisse en 2019 due à la crise COVID, 2022 fut l'année du retour au business as usual avec comme conséquence une augmentation massive des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le 6^e rapport du GIEC publié cette année, est sans équivoque : limiter le réchauffement climatique est une priorité absolue, il en va de la viabilité de notre planète. De plus, la crise énergétique consécutive à la guerre en Ukraine nous rappelle à quel point notre économie est fragile par sa dépendance aux énergies fossiles. En 8 ans, la Belgique doit réussir à diminuer drastiquement ses émissions ; l'objectif 2030 implique une véritable transition écologique.

Pour ce faire, l'Europe a, en 2022, quasi fini de voter une série de nouvelles directives en lien avec son nouveau paquet européen *fit for 55*. Ceci implique que « notre pays devrait atteindre une réduction de 47% dans ces secteurs d'ici 2030 ». Depuis sa dernière version datant de 2019, le plan national énergie climat (PNEC) doit être au plus vite mis à jour pour donner à la Belgique des mesures claires de réductions de ses émissions de GES sur le long terme.

La nouvelle version du PNEC est aussi un moyen de pallier les lacunes de gouvernance climatique belge.

L'échéance pour finaliser la nouvelle version du PNEC étant juin 2023, ce briefing analyse les implications d'une réduction de 47% de nos émissions en 2030.

QUELLE TRAJECTOIRE D'ÉMISSIONS POUR LA BELGIQUE EN 2030 ?

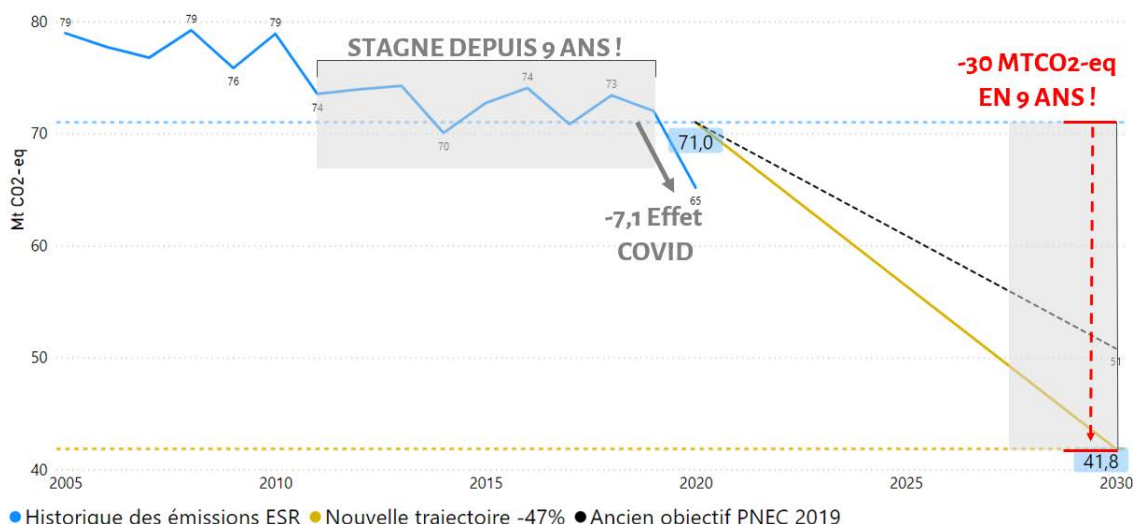
Les émissions de GES en Belgique sont réparties en deux catégories soumises à des régimes distincts au niveau UE : l'ETS (Emissions Trading System) et l'ESR (Effort Sharing Régulation). Les secteurs qui sont compris dans l'ESR sont les secteurs du transport, du résidentiel, du tertiaire, de l'agriculture et des déchets.

Ce *position paper* traite des actions et mesures à mettre en place dans le PNEC 2023, soit exclusivement des mesures propres à l'ESR.

L'objectif belge de -47% par rapport à 2005 correspond à une réduction de 30 MtCO₂-eq.

Entre 2015 et 2020, les émissions ESR ont baissé de 19,2%² notamment suite à la crise du Covid qui a réduit de manière inédite l'activité économique.

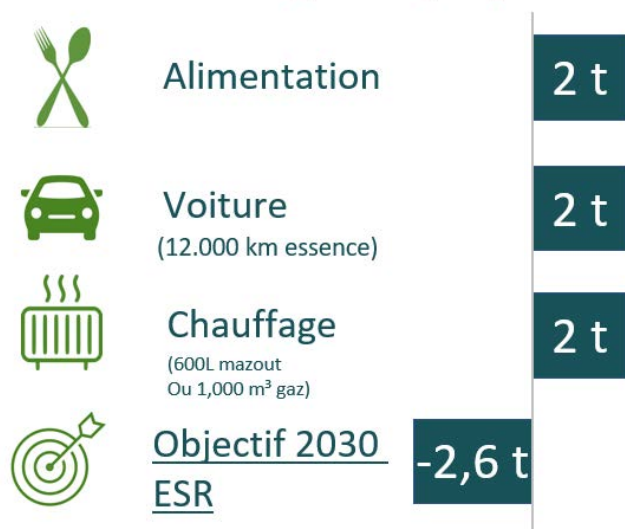
ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS BELGES ESR



Cependant tout porte à croire que les émissions de 2021 seront égales, voire supérieures à celles de 2019 suite au rattrapage économique. Dans ces conditions, atteindre l'objectif **de -47% d'ici 2030 nécessite des politiques publiques nettement plus volontaristes, ainsi que des changements dans nos modes de vie et de consommation.**

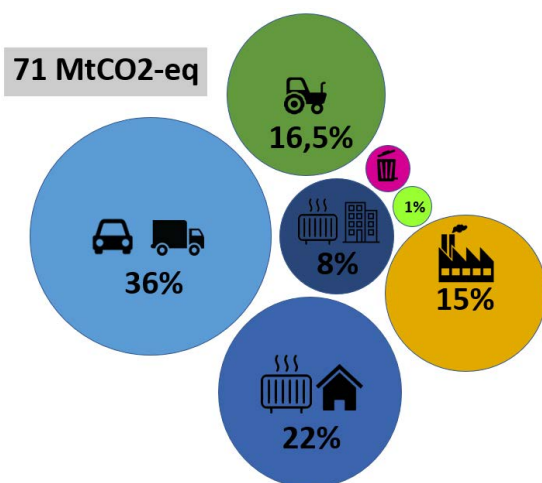
Pour atteindre la réduction exigée en 2030, l'empreinte carbone moyenne du belge devra être réduite de 2,6 tCO₂-eq³ en changeant ses habitudes d'alimentation, de transport et de chauffage⁴!

Tonne de CO₂-eq par an par personne



COMMENT RÉUSSIR À RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE 30 MtCO₂-EQ/AN EN 8 ANS ?

Répartition des émissions de l'ESR en 2019 :



(*) le cercle de 15 % correspond à des émissions de l'industrie et de l'énergie, compris dans l'ESR mais dont la lisibilité fait défaut.

Les plus grands leviers d'actions de la politique fédérale sont dans les secteurs du transport et du chauffage, soit **66% des émissions de l'ensemble de l'ESR belge !**

La Belgique ne peut plus se reposer sur des diminutions comptables ou des crises sanitaires mondiales pour réduire ses émissions.

Les solutions de politique fédérale doivent activer au maximum les 3 grands leviers d'actions : **efficacité, sobriété et réformes pour favoriser les énergies renouvelables, augmenter l'électrification de notre énergie et réduire la consommation d'énergie globale de la Belgique.**

Il faut être plus efficace. Le transport et le chauffage doivent être électrifiés, les bâtiments rénovés et isolés. Pour une même distance, une voiture électrique légère émet environ deux fois moins de GES qu'une voiture thermique équivalente, et le train sept fois moins. Dans le bâtiment, le potentiel de rénovation thermique est gigantesque. **Une rénovation complète et performante d'un logement mal isolé peut réduire les consommations d'énergie de 75%.**

L'urgence est là, l'efficacité ne suffira pas. Au vu du temps qu'il reste et de l'ampleur de la réduction, l'efficacité ne suffira pas. La politique fédérale doit favoriser la diminution de l'usage des énergies fossiles pour mieux nous préparer aux phénomènes extérieurs qui affaiblissent notre économie. La flambée du prix de l'énergie touche les populations les plus précaires, qui, sans alternatives, sont dépendantes des énergies fossiles pour se chauffer et travailler.

La Belgique a besoin de réformes profondes, notamment pour favoriser le développement des énergies renouvelables mais aussi pour améliorer l'efficacité des politiques climatiques menées aux différents niveaux de pouvoir. Par exemple, la loi climat de 2008 au Royaume-Uni fut un moyen efficace pour accélérer et renforcer la politique climatique du pays. Depuis, une série de pays (Allemagne, France, Danemark...) ont emboîté le pas.

NOS RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES POUR DÉMARRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

GOVERNANCE :

- Faire du PNEC :

1. L'outil de gouvernance de la politique climatique
2. Un document quantifié, transparent et soumis à évaluation continue
3. Un plan incluant toutes les évaluations et tous les indicateurs et environnementaux, sociaux et économiques requis

Plus d'info : « **PNEC 2023 Méthodologie & gouvernance, Mars 2022** »

- **Instaurer une loi climat**, qui permettrait à la Belgique de fixer des objectifs à long terme, d'avoir un plan climat mobilisateur et de s'assurer du caractère démocratique du processus.

Plus d'info : [mémorandum de la coalition climat](#)

- **Développer et mettre en œuvre des plans de transition juste** pour soutenir la reconversion des travailleurs des secteurs fortement carbonés vers d'autres activités. Soutenir la formation pour les secteurs de la transition vers une économie décarbonée. De plus, ce plan devra contenir des mesures fiscales capables de soutenir la transition de ménages modestes et précaires vers des logements à haute performance énergétique, et des sources d'énergie durables pour leurs besoins quotidiens.

FISCALITÉ ET FINANCES DURABLES :

- **Mettre en place une contribution climat solidarité :** pour décourager l'utilisation des combustibles fossiles et accélérer la transition vers une société climatiquement neutre. Cette contribution permettra de financer efficacement la transition climatique.

- **Définir un plan de sortie des aides publiques aux énergies fossiles.** En 2019, la Belgique a soutenu les énergies fossiles à hauteur de 13 287 millions d'euros de subventions directes et indirectes.⁵

- **Suppression immédiate des cartes carburant et progressivement le systèmes des voitures-salaires.** Dans cette logique, à partir de 2023, ne plus accorder d'avantage qu'aux voitures de société qui sont à la fois légères, électriques et d'une puissance limitée.

ENERGIE

- **Rétablir un différentiel de prix favorable à l'électrification du parc.** Actuellement, les charges publiques appliquées à l'électricité sont plus pénalisantes que

celles appliquées aux énergies fossiles. Par exemple, pour que les alternatives électriques pour le chauffage des bâtiments (pompe à chaleur) restent compétitives en comparaison du chauffage fossile, **les prix TTC du kWh de mazout ou de gaz ne devraient jamais descendre plus bas que le tiers du prix du kWh d'électricité.**

- **Définir plus précisément la vision publique en matière de gaz**, notamment les potentiels crédibles en gaz non fossiles disponibles en Belgique (hydrogène, biogaz...). Sur cette base, un « plan gaz », qui fixe notamment les usages prioritaires énergétiques et non énergétiques et objective les besoins en infrastructures gazières, doit être développé.

- **Supprimer toute obligation d'adjonction d'agrocultures issus de plantes alimentaires et agricoles** et réduire les objectifs du PNEC concernant les agrocultures.

- **Formuler un objectif ambitieux de 30 % d'énergies renouvelables** en Belgique et dans les régions d'ici 2030. Pour l'électricité, cela signifie d'avoir un objectif d'au moins 58 % de production renouvelable.

- **Formuler des projets pour améliorer d'au moins 40 % l'efficacité énergétique**, ceci est d'autant plus important que la Belgique va devoir s'aligner avec les nouveaux objectifs européens décidés cette année.⁶

TRANSPORT & MOBILITÉ :

- **Réduire la vitesse maximale à 100 km/h sur autoroute** est une mesure sans coût qui apportera des avantages considérables sur plusieurs fronts : coûts de la mobilité, qualité de l'air, climat et sécurité routière. On estime à 20% la diminution de carburant liée à cette mesure.⁷

- **Augmenter la taxe sur les billets d'avion :** une première étape a été franchie en instaurant un prix de 10 euros et 4 euros pour les vols inférieurs à 500 km et intercontinentaux. Nous recommandons que cette taxe soit immédiatement augmentée à minimum 30 €/passager pour tous types de vols. Le fret par avion devrait aussi être progressivement taxé.

- **Augmenter les dotations à la SNCB et Infrabel.** Un déploiement du transport public (trains régionaux, trains de nuit) ne pourra se faire sans une véritable vision à long terme et une augmentation de l'offre sur base d'un modèle de nœuds de correspondances. **C'est l'offre souhaitée qui doit déterminer les besoins et priorités en matière d'infrastructure et non l'inverse.**

ECONOMIE CIRCULAIRE :

- **Prolonger la durée de garantie légale obligatoire** pour les appareils dont on peut raisonnablement attendre qu'ils durent considérablement plus de deux ans (minimum 5 à 10 ans pour le gros électroménager, minimum 3 à 5 ans pour l'électronique).

- **Intégrer dans la comptabilité carbone les émissions de GES liées à la consommation de biens produits à l'étranger mais consommés en Belgique.** La politique belge concernant les importations doit contribuer à l'atteinte d'une décarbonation au niveau mondial d'ici 2050.

- **Interdire la publicité pour des biens ou services contribuant largement à la crise climatique** et à la destruction de la planète, notamment les voyages en avion, la consommation excessive de viande, ou encore les voitures qui émettent plus que la cible moyenne des émissions européennes (95 gCO₂/km en 2020, réduction par la suite), ou qui sont plus lourdes que la moyenne (1400 kg) et donc plus énergivores et plus dangereuses pour autrui.

BÂTIMENTS :

- **Développer au plus vite une stratégie nationale visant à soutenir la transition des ménages en situation de précarité.** Les politiques de logement social, y compris les investissements pour une rénovation en

profondeur, doivent être un élément essentiel d'une telle stratégie.⁸

- **Soutenir le secteur de la rénovation du bâtiment en :**

- augmentant la main-d'œuvre par un soutien à la formation,
- changeant les profils des travailleurs de la construction vers la rénovation,
- soutenant les nouveaux business models offrant des services intégrés de rénovation et en centralisant les services nécessaires à la rénovation sur une plateforme unique.⁹

- **Favoriser l'utilisation des matériaux à faible empreinte carbone** dans la construction/rénovation et intégrer des stratégies d'économie circulaire pour les matériaux à haute émission carbone comme l'acier, le ciment et le plastique.¹⁰

- **Soutenir l'aide à la rénovation et entamer une mesure d'exemplarité par une rénovation massive des bâtiments publics fédéraux.**

RÉFÉRENCES

¹ <https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/coordination-des-affaires-europeennes/la-politique-de-la-belgique-au-sein-de-lue/energie-et-climat>

² [Climate.be](https://climate.be)

³ https://plateforme-wallonne-giec.be/assets/documents/P_Wallonne-GIEC_Lettre9.pdf

⁴ <https://www.iew.be/mon-quotidien-et-les-gaz-a-effet-de-serre/>

⁵ https://finances.belgium.be/fr/statistiques_et_analyses/analyses/inventaire-des-subsidations-aux-energies-fossiles

⁶ <https://www.iew.be/leurope-augmente-ses-ambitions-de-renouvelables-et-defficacite-energetique-la-belgique-va-devoir-mettre-les-bouchees-doubles/>

⁷ Dossier : L'automobile en questions

⁸ B2 : Vision et chantiers stratégiques pour une Belgique décarbonée à l'horizon 2050

⁹ B3 : Vision et chantiers stratégiques pour une Belgique décarbonée à l'horizon 2050

¹⁰ B4 : Vision et chantiers stratégiques pour une Belgique décarbonée à l'horizon 2050

